

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



## Résumé

Douzième session du Comité pour les plantes  
Leyde (Pays-Bas), 13 – 17 mai 2002

ACTIONS	A REALISER PAR
<b>SEANCE A HUIS CLOS DU COMITE POUR LES PLANTES</b>	
<b>2. Règlement intérieur</b> Amendé et adopté.	
<b>3. Ordre du jour de la session</b> Amendé et adopté.	
<b>4. Questions régionales</b> Des préoccupations sont exprimées concernant les limites budgétaires et le fait que des représentants régionaux n'ont pas pu organiser de réunion pour leur région. Le Comité décide de chercher des solutions.	Présidente, Comité pour les plantes
<b>5. Planification stratégique</b> Un groupe de travail se réunira et discutera des changements au Plan stratégique (documents PC12 Doc. 7.3 et PC12 Doc. 15).	Représentants et suppléants des régions Afrique, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie, Europe et Océanie
<b>6. Budget du Comité</b> La Présidente soumettra un rapport à la CdP12 incluant un examen plus analytique du budget et soulignant l'importance d'appuyer les représentants régionaux.	Présidente
<b>7. Date et lieu de la 13<sup>e</sup> session du Comité</b> Pas d'action.	
<b>8. Autres questions</b> Pas d'action.	



ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>8. Suivi des décisions de la CdP11</b></p> <p><b>8.1 <i>Harpagophytum</i> spp.</b> Le Comité appuiera les recommandations faites dans le document PC12 Doc. WG <i>Harpagophytum</i>. Le représentant de la région Afrique préparera un rapport pour la CdP12.</p> <p><b>8.2 <i>Guaiacum sanctum</i></b> Le Comité fera rapport à la CdP12 et recommandera les activités énumérées à l'alinéa iii) de la décision 11.114 se poursuivent durant la prochaine période et qu'entre-temps, la proposition de l'Allemagne d'inscrire à l'Annexe II toutes les espèces du genre <i>Guaiacum</i> en tant qu'espèces semblables, soit appuyée.</p> <p><b>8.3 <i>Aquilaria</i> spp.</b> Le Comité appuiera le travail réalisé sur <i>Aquilaria</i> et les recommandations faites par TRAFFIC Océanie dans le document PC12 Doc. 8.3.</p> <p><b>8.4 Groupe de travail sur l'acajou</b> Pas d'action.</p>	<p>Représentant de la région Afrique</p> <p>Comité pour les plantes, Allemagne</p>
<p><b>9. Propositions techniques destinées à la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties</b></p> <p><b>9.1 Définitions des termes techniques utilisés dans les annotations</b> Le Comité examinera cette question à sa prochaine session.</p> <p><b>9.2 Commerce de graines</b></p> <p><b>9.2.1 Observations du Secrétariat concernant le document PC12 Doc. 9.2</b> Le Comité inclura la nécessité de réviser et de clarifier toutes les résolutions touchant aux plantes dans le plan de travail des deux prochaines années. Cela figurera dans le rapport de la Présidente à la CdP12.</p>	<p>Présidente, Comité pour les plantes</p>

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>10. Propositions sur des espèces destinées à la 12<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties</b></p> <p><b>10.1 Hybrides d'orchidées reproduits artificiellement</b></p> <p>Le Comité appuie la proposition des Etats-Unis d'Amérique d'exempter certains genres d'hybrides d'orchidées des contrôles CITES et incite les Etats-Unis à achever la préparation de la proposition à temps pour la CdP12 en tenant compte des questions discutées à cette session.</p> <p><b>10.2 Suppression des annexes des cactus à feuilles (Péreskioidés et Opuntioïdés)</b></p> <p>Le Comité recommande davantage de coopération entre la Suisse et les Etats des aires de répartition et que la proposition finale soit modifiée en tenant compte de tous les commentaires de ces Etats et des autres pays.</p> <p><b>10.3 Inscription de <i>Guaïacum. spp</i> à l'Annexe II</b></p> <p>Le Mexique, en tant qu'Etat de l'aire de répartition, appuie la proposition de l'Allemagne; le Comité recommande que le Guatemala soit contacté pour obtenir son appui et que toutes les informations discutées soient prises en compte.</p> <p><b>10.4 <i>Araucaria araucana</i></b></p> <p>Le Comité proposera une assistance à l'Argentine pour les futures actions concernant <i>Araucaria</i> en vue de la CdP12.</p> <p>Le Chili informera l'Argentine de l'offre d'assistance du Comité.</p>	<p>Etats-Unis d'Amérique</p> <p>Suisse</p> <p>Allemagne</p> <p>Comité pour les plantes, Argentine</p> <p>Chili</p>
<p><b>11. Commerce important de plantes</b></p> <p><b>11.1 Problèmes et incohérences décelés dans la résolution Conf. 8.9 (Rev.) et la décision 11.117</b></p> <p>Le Comité appuie le document PC12 Doc. 11.1 (Rev. 1), y compris les amendements suggérés par son groupe de travail.</p>	

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>11.2 Application de la résolution Conf. 8.9 (Rev.) (cf. décision 11.117)</b></p> <p><b>11.2.1 Commerce de plantes de Madagascar</b>  Les Jardins botaniques royaux de Kew (autorité scientifique du Royaume-Uni chargée des plantes), continueront de travailler à ce projet et, quand ce sera possible, tiendront un atelier à Madagascar pour discuter des résultats.</p> <p><b>11.2.2 Cycadales</b>  Le Secrétariat indique que ce projet n'a pas démarré faute de fonds. Quand des fonds seront disponibles, la réalisation du projet pourra commencer.</p> <p><b>11.2.3 Sélection de nouveaux taxons à examiner</b>  Le groupe de travail recommande l'examen des taxons suivants: <i>Prunus africana</i>, <i>Aquilaria malaccensis</i>, <i>Pericopsis elata</i> et espèces d'<i>Aloe</i> d'Afrique orientale utilisées pour leurs extraits.  Le coordonnateur chargé des études du commerce important au Comité pour les plantes préparera un rapport évaluant le coût de ces études.</p>	<p>Coordonnateur chargé des études du commerce important au Comité pour les plantes, Madagascar</p> <p>Coordonnateur chargé des études du commerce important au Comité pour les plantes</p>
<p><b>12. Plantes médicinales</b></p> <p><b>12.1 Mise en œuvre de la décision 11.165 sur le commerce des remèdes traditionnels</b></p> <p><b>12.1.1 Inventaire des établissements pratiquant la reproduction artificielle d'espèces CITES à des fins médicinales</b>  Le Secrétariat préparera un document pour la CdP12 incluant les commentaires et les suggestions de cette session.</p>	<p>Secrétariat</p>

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>12.1.2 Liste des espèces commercialisées à des fins médicinales</b> Le Secrétariat préparera un document pour la CdP12 incluant les commentaires et les suggestions de cette session.</p> <p><b>12.1.3 Proposition de l'Italie</b> Pas d'action.</p>	<p>Secrétariat</p>
<p><b>13. Examen des annexes</b> Le Comité reconnaît l'importance de cette question et recommande qu'elle ait un rang de priorité élevé dans le Plan stratégique. Le Comité recommande que la préparation d'amendement des propositions, sur la base de l'évaluation des espèces d'arbres commercialisées, soit incluse dans le plan de travail de la période comprise entre la CdP12 et la CdP13.</p>	<p>Comité pour les plantes</p> <p>Pays-Bas</p>
<p><b>14. Listes et nomenclature</b></p> <p><b>14.1 Rapport d'activité</b> Le Vice-Président du Comité de la nomenclature tiendra compte des commentaires et des suggestions du Comité pour les plantes et formulera des recommandations à inclure dans un rapport à la CdP12.</p> <p><b>14.2 Liste taxonomique d'<i>Opuntia</i> et groupes de taxons</b> Le Comité recommande que le Mexique contacte le Vice-Président du Comité de la nomenclature pour discuter de la manière de procéder concernant la liste taxonomique d'<i>Opuntia</i> et les groupes de taxons.</p> <p><b>14.3 Liste des espèces américaines de <i>Dicksonia</i></b> Les Parties enverront leurs commentaires et suggestions sur la liste des <i>Dicksonia</i> au représentant de l'Allemagne. Le représentant de l'Allemagne préparera une liste pour la CdP12 et y inclura les commentaires et suggestions de la session.</p>	<p>Vice-Président du Comité de la nomenclature</p> <p>Vice-Président du Comité de la nomenclature, Mexique</p> <p>Parties, Allemagne</p> <p>Allemagne, Vice-Président du Comité de la nomenclature</p>

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>15. Planification stratégique (Comité des plantes)</b></p> <p>Le Comité appuiera la version modifiée du document PC12 Doc.15 (Rev.1) et les recommandations du groupe de travail.</p> <p>Le Comité recommande qu'un groupe de travail soit constitué et que toutes les Parties informent leur représentant régional des activités n'ayant pas été identifiées dans le rapport.</p>	<p>Présidente, représentants des régions Afrique, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, Asie et Océanie, Parties</p>
<p><b>16. Manuel d'identification</b></p> <p><b>16.1 Rapport d'activité</b></p> <p>Pas d'action.</p> <p><b>16.2 Identification des cactus de l'Annexe I</b></p> <p>Le Secrétariat enverra des exemplaires du CD ROM et du livre à toutes les Parties et étudiera la possibilité d'obtenir des ressources pour les faire traduire en français et en espagnol.</p>	
<p><b>17. Lignes directrices pour le transport des plantes vivantes</b></p> <p>Le représentant de l'Amérique du Nord inclura dans le document PC12 Doc. 17 les commentaires figurant dans la brochure de l'OIBT et utilisera cette brochure pour préparer un guide plus général.</p>	<p>Représentant de l'Amérique du Nord</p>
<p><b>18. Evaluation des espèces d'arbres: Rapport d'activité des Pays-Bas</b></p> <p>Voir point 13 de l'ordre du jour.</p>	
<p><b>19. Evaluation des plans de certification</b></p> <p>Le Comité recommandera que l'évaluation du plan de certification soit reportée à une date ultérieure et que les fonds alloués soient utilisés à l'appui de projets liés à l'étude du commerce important.</p>	
<p><b>20. Questions résultant de la 11<sup>e</sup> session du Comité ne figurant pas ailleurs dans l'ordre du jour</b></p> <p><b>20.1 Etude du genre <i>Taxus</i></b></p> <p>Le Comité recommandera que les Etats-Unis d'Amérique continuent de travailler à cette question en collaboration avec la Chine et l'Inde.</p>	<p>Chine, Etats-Unis d'Amérique, Inde</p>

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>20.2 Commerce illicite de <i>Paphiopedilum</i> spp.</b>  Les Etats-Unis d'Amérique, la Malaisie et la Thaïlande fourniront au Secrétariat un article à publier dans le Monde de la CITES, sur la situation actuelle du commerce illicite de <i>Paphiopedilum</i> spp. dans leur pays.</p> <p>Les Parties fourniront aux Etats-Unis d'Amérique des commentaires ou informations sur le commerce illicite de <i>Paphiopedilum</i> spp.</p> <p><b>20.3 Relation entre la production <i>ex situ</i> et la conservation <i>in situ</i></b>  Le Comité reconnaît l'importance de cette question et recommande qu'elle soit prioritaire dans le plan de travail du Comité.</p> <p>Le Comité appuie la décision du Secrétariat d'inclure également des exemples touchant aux plantes et d'informer la CdP12.</p>	<p>Etats-Unis d'Amérique, Malaisie, Thaïlande</p> <p>Parties, Etats-Unis d'Amérique</p> <p>Comité, Présidente</p> <p>Secrétariat</p>
<p><b>21. Initiatives en matière de formation</b></p> <p><b>21.1 Dossier standard de diapositives: rapport d'activité</b>  Un dossier de diapositives révisé sera produit avant la fin du mois prochain sous forme de présentation Power Point sur Internet.</p> <p>Ce nouveau dossier sera de nouveau actualisé après la CdP12, placé sur Internet et disponible en version papier en nombre limité.</p> <p>Commentaires et idées seront envoyés à l'autorité scientifique du Royaume-Uni.</p>	<p>Royaume-Uni</p> <p>Parties</p>
<p><b>22. Vente de cactus par Internet</b>  Le Mexique continuera de réunir des informations sur les espèces de cactus vendues sur Internet.</p>	<p>Mexique</p>

ACTIONS	A REALISER PAR
<p><b>23. Systèmes de production d'espèces CITES et leurs effets sur les populations sauvages – désignation des codes de source</b></p> <p><b>23.1 Système de production de plantes</b></p> <p>Le Secrétariat examinera tous les commentaires du Comité et recommandera que cette question soit discutée plus en détail à la 13<sup>e</sup> session du Comité.</p>	<p>Secrétariat</p>
<p><b>24. Date et lieu de la 13<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes</b></p> <p>La Présidente écrira aux autorités CITES d'Afrique australe au sujet de l'accueil de la prochaine session du Comité.</p>	<p>Présidente</p>
<p><b>25. Autres questions</b></p> <p><b>25.1 Rapport d'activité de l'organe de gestion CITES de la Chine sur la protection et la gestion des plantes en 2001</b></p> <p>Pas d'action.</p> <p><b>25.2 <i>CBD - The Global Strategy for Plant Conservation</i></b></p> <p>La Présidente inclura dans le rapport à la CdP12 les informations pertinentes du document intitulé "<i>The Global Strategy for Plant Conservation</i>", adopté à la CdP6 de la CDB (voir <a href="http://www.biodiv.org">www.biodiv.org</a>).</p>	<p>Présidente</p>